

PV n° 30 du 11 mai 2021

L'OFFICIEL LOTOIS

**DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – F.F.F. – LIGUE D'OCCITANIE
715, Côte des Ormeaux – BP. 21 – 46 001 – CAHORS Cedex 9**



SECRETARIAT

**OUVERTURE : lundi, mardi, jeudi et vendredi
9 h 15 - 11 h 45 et 13 h 30 - 16 h 30**



05 65 35 68 10



secretariat@district-foot-lot.fff.fr



INFORMATIONS GENERALES

ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT

L'Assemblée Générale du District du Lot de Football aura lieu le **SAMEDI 19 JUIN 2021** organisée par le club de CAZALS (Cinéma de Gindou).

Les clubs qui ont des vœux à formuler peuvent les faire connaître par courriel au Secrétariat du District avant **le mercredi 19 mai 2021**.

INSCRIPTION COUPE DE FRANCE 2021/2022

L'inscription, pour la Coupe de France Edition 2021/2022, est désormais ouverte.

Rappel : Obligation de participation pour les clubs disputant un championnat de niveau Fédéral ou Régional (L1 – L2 – National – N2 – N3 – R1 – R1 et R3)

Modalités d'engagement :

- Dates limites d'engagement : 15 juin 2021
- Frais d'engagement : 52 euros
- Les engagements doivent s'effectuer uniquement **via FOOTCLUBS**

Tous les clubs engagés la saison 2020/2021 ont été pré-engagés pour la saison 2021/2022.

Pour participer à cette nouvelle édition, vous devez impérativement valider votre pré-engagement, pour ce faire, il suffit de vous connecter à FOOTCLUBS :

1. Choisir la saison 2021/2022
2. Cliquer sur le menu « compétitions fédérales » puis sur la rubrique « engagements »
3. Sur la ligne correspondant à la Coupe de France, renseignez le champ « Avis club » en choisissant « Accord » (ou « Refus » si vous ne souhaitez pas engager votre équipe)
4. Enregistrez votre choix en cliquant sur le bouton « Valider ».

Si dans votre espace FOOTCLUBS la Coupe de France n'apparaît pas, c'est que vous n'avez pas été engagé la saison passée, pour ce faire, toujours dans FOOTCLUBS :

1. Choisir la saison 2021/2022
2. Cliquer sur le menu « compétitions » puis sur la rubrique « engagements »
3. Cliquer sur le bouton en bas à droite « Engager une équipe »

4. Choisir le Centre de gestion : FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL et laissez-vous guider par les instructions.

Attention : Une demande d'engagement sur FOOTCLUBS doit être considérée comme un « pré-engagement ». L'engagement deviendra définitif seulement après validation et confirmation de la LFO visible sur FOOTCLUBS

Clubs en cours de fusion

Les clubs ayant des dossiers de fusion en cours doivent engager qu'une seule équipe au nom d'un des clubs concernés par cette fusion.

Le Service Compétitions procédera à la régularisation de cet engagement au nom du club issu de la fusion dès que cette fusion aura été validée par le Comité de Direction de la LFO

Pour toute demande de renseignements complémentaires

Contactez le Service Compétitions E.mail : competitions@occitanie.fff.fr

REUNION DE BUREAU

Compte rendu

Bureau du 24 avril 2021

Présents : Serge MARTIN ; Marie Laure RAYNAL ; Jacques BARRE ; Claudine VERMANDE

Absents excusés : Didier CUNIAC ; Michel LASFARGUES.

Approbation, à l'unanimité des présents, du compte rendu du Bureau élargie, du 22 février 2021 (visioconférence), publiée au PV n°26 du 9 mars 2021.

INFORMATIONS GENERALES :

L'Assemblée Générale de la FFF aura lieu le 5 juin 2021 et celle de la Ligue Occitanie (dématérialisée), le 26 juin 2021.

L'Assemblée Générale du District aura lieu le 19 juin 2021 à Gindou ainsi, les clubs doivent présenter leurs vœux, au plus tard pour le 19 mai prochain, par courriel.

Une refonte des championnats nationaux et Ligue est à l'étude, elle s'étalerait sur 3 saisons. La Ligue souhaite apporter une diminution drastique du nombre de clubs jeunes et séniors. Le District souhaitait également apporter des aménagements à ses championnats ; il est donc important, en premier lieu, d'attendre l'évolution des championnats de la Ligue.

Le 1^{er} mai aura lieu un Comité Directeur de Ligue.

Une lettre ouverte de 86 fédérations sportives a été adressée à M. le Ministre des Sports pour dénoncer le gel de l'embauche de plus de 100 techniciens sportifs.

Des facilités pour le paiement de la licence avaient été proposées entre autres le PASS-SPORT, mais le quotient familial de référence étant de 600 €, beaucoup trop bas, très peu de sportifs pourront en bénéficier. Il y a là une non-reconnaissance des fédérations sportives. Il est rappelé que les aides à la pratique du CDOS peuvent être cumulées.

FINANCES :

Ligue d'Occitanie :

La Ligue d'Occitanie a validé les rétrocessions faites aux clubs pour un montant de 253 895 euros.

De plus, la Ligue d'Occitanie a abondé le fonds de solidarité COVID à hauteur de 2 euros par licence, soit un total de 314 254 euros.

District :

Pour la saison 2019/2020 :

Le District du Lot de Football a adopté le fonds de solidarité COVID à hauteur de 1 euro par licence, soit un coût total d'environ 6 000 euros.

Le District du lot de Football a rétrocedé aux clubs le montant des engagements de la saison 2019/2020 pour un montant de 22 540 euros. Cette rétrocession effectuée sous forme d'avoir ne fera pas l'objet d'un remboursement puisqu'elle est imputée au crédit des comptes clubs/district.

Pour la saison 2020/2021 :

Le District du Lot de Football va effectuer la rétrocession des engagements déjà passés sur votre compte club/district. Montant total de la rétrocession : 20 930 euros

Pour la saison 2021/2022 :

Les engagements pour la saison 2021/2022 seront imputés normalement au débit de votre compte clubs/district.

En trésorerie, ils viendront apurer les crédits précédemment passés sur votre compte clubs/district.

Le personnel administratif et technique reste au chômage partiel jusqu'au 1^{er} juin 2021.

La soirée des bénévoles (remise de médailles) aura lieu le 24 septembre 2021.

Le District va signer une convention de partenariat avec l'organisme « Les nouvelles formations » qui propose des formations afin de travailler sur le mental. Ces dernières sont payantes et s'adressent aux membres des clubs et peuvent s'inscrire dans le cadre du Dispositif Individuel de Formation.

Le collège de Latronquière met en place une section futsal.

Serge Martin, Président du District, s'est rendu au collège Jeanne d'Arc de Figeac, pour remettre la subvention annuelle, dans le cadre de sa section football.

Le bureau vote la création d'une caisse de solidarité. Claudine Vermande, Secrétaire Générale, va constituer un groupe de travail qui en définira les règles.

Un comité directeur aura lieu le 22 mai prochain en présentiel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 00.

Le Président,
S. MARTIN

La Secrétaire Générale,
C.VERMANDE